



*Fleury-les-Aubrais (21.104 habitants) est la 4ème ville du département du Loiret et de la Métropole d'Orléans. Fleury est une ville jeune, sportive, active, pratique à vivre et solidaire. La gare, la proximité de l'autoroute et le tramway font de cette ville à la campagne un point stratégique de la Métropole d'Orléans. Ville verte avec la première micro-forêt du Loiret, ville dynamique avec de nombreux projets, Fleury-les-Aubrais entame son renouveau mis en oeuvre par près de 600 agents-es.*

## **Appel à candidatures**

### **Responsable des Autorisations du Droit des Sols f/h**

#### **Direction de l'urbanisme et de l'économie**

Sous l'autorité de la directrice de l'urbanisme et de l'économie, vous êtes responsable de l'instruction des autorisations en matière d'urbanisme.

Dans ce cadre, vous supervisez les processus d'instruction. Vous apportez au sein de l'équipe votre expertise administrative et technique en veillant au respect des règles d'application des sols définies dans le Code de l'urbanisme.

#### **Missions :**

##### **1/ Instruction et supervision des autorisations du droit des sols :**

- Instruire les différentes autorisations du droit des sols (déclaration préalable, permis de construire, permis de démolir...),
- Garantir la sécurité des actes,
- Sécuriser le processus d'instruction, en veillant au respect des délais et en apportant une expertise technique,
- Accompagner les professionnels de l'immobilier.

##### **2/ Suivre les infractions et les procédures contentieuses :**

- Contrôler l'application des droits des sols,
- Analyser les litiges, et rédiger les procès-verbaux et les courriers afférents,
- Assurer une veille juridique et réglementaire.

##### **3/ Suivre l'évolution des documents de planification en lien avec la Métropole :**

- Participer aux réflexions sur l'évolution des documents de planification (SCOT, PLUm...).

#### **4/ Participer à la politique foncière de la commune :**

- Suivre les Déclarations d'Intention d'Aliéner,
- Mettre en oeuvre les procédures foncières (acquisition, cession...).

#### **Compétences requises :**

##### **Savoirs :**

- Maîtrise du Code de l'urbanisme,
- Expertise dans l'instruction des procédures réglementaires d'urbanisme,
- Aptitude à la lecture de plans et documents graphiques divers,
- Maîtrise des outils informatiques et bureautiques.

##### **Savoir-faire :**

- Expertise confirmée attendue,
- Forte capacité à hiérarchiser les priorités,
- Sens aigu de la rigueur, afin de garantir le respect des réglementations, la sécurité juridique des actes, et des délais d'instruction,
- Qualités rédactionnelles,
- Capacité à rendre compte des difficultés pour un dossier.

##### **Savoir-être :**

- Sens du service public et du travail en équipe,
- Autonomie, esprit d'analyse,
- Discrétion et confidentialité.

#### **Spécificités du poste**

- Poste à temps complet, à hauteur de 39 heures hebdomadaires
- Lieu d'affectation : pôle Urban, rue des fossés, Fleury les Aubrais

**Renseignements auprès de Clothilde LEMOINE au 02.38.71.93.27**

Veillez adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation, CV, copie des diplômes, dernier arrêté de situation administrative si vous êtes titulaire),

par mail à l'adresse suivante : [recrutement@ville-fleurylesaubrais.fr](mailto:recrutement@ville-fleurylesaubrais.fr)

ou par courrier : Madame la Maire

Place de la république - 45400 FLEURY-LES-AUBRAIS

*Poste ouvert par la voie statutaire, et/ou contractuelle*

*(sur les fondements de l'article L332-8 du code général de la fonction publique)*